

NE PAS DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION DANS LAQUELLE LA DISTRIBUTION OU LA DIFFUSION SERAIT ILLÉGALE. D'AUTRES RESTRICTIONS SONT APPLICABLES. VEUILLEZ CONSULTER LA NOTICE IMPORTANTE À LA FIN DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONTIENT DES INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES AU SENS DE L'ARTICLE 7, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES ABUS DE MARCHÉ (596/2014)

ONWARD® Medical Lève avec Succès 20 millions d'euros dans le cadre d'une Augmentation de Capital par le biais d'une Procédure de Construction Accélérée d'un Livre d'Ordres et d'une Offre au Public en France

Les actionnaires existants INKEF Capital et EQT Life Sciences ainsi que certains membres de la direction et du Conseil d'administration ont participé à la Procédure de Construction Accélérée d'un Livre d'Ordres

L'option de lever jusqu'à 5 millions d'euros supplémentaires a été complètement utilisée suite à une forte demande d'investisseurs institutionnels spécialisés et du public français

EINDHOVEN, Pays-Bas — 21 mars 2024, 2h00 CET — ONWARD Medical N.V. (Euronext : ONWD) (la « **Société** » ou « **ONWARD Medical** »), la société de technologie médicale qui crée des thérapies innovantes de stimulation de la moelle épinière pour restaurer le mouvement, la fonction et l'indépendance chez les personnes atteintes de lésions de la moelle épinière (SCI) et de troubles du mouvement, annonce aujourd'hui qu'elle a levé avec succès un montant de 20 millions d'euros de produit brut par le biais d'une procédure de construction accélérée d'un livre d'ordres à travers un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et de certains dirigeants et membres du Conseil d'administration de 4'307'641 nouvelles actions ordinaires (le « **Placement Privé** ») via les Teneurs de Livres Conjointes (tel que défini ci-dessous) et d'une offre au public séparée via la plateforme PrimaryBid auprès d'investisseurs particuliers en France de 136'803 actions ordinaires nouvelles (l'« **Offre au Public** »), représentant un total de 4'444'444 actions ordinaires nouvelles (ces actions, les « **Actions Nouvelles** » et, ensemble, le Placement Privé et l'Offre au Public, les « **Offres** »). Les Actions Nouvelles ont été offertes à un prix d'émission de 4,50 EUR par action (le « **Prix d'Emission** »).

« Nous sommes ravis d'annoncer le succès de la levée de fonds de 20 millions d'euros incluant l'utilisation intégrale de l'option de levée de fonds supplémentaires malgré des conditions de marché difficiles, » **a déclaré Dave Marver, CEO d'ONWARD Medical.** « Nous remercions nos actionnaires nouveaux et actuels pour leur soutien et leur confiance dans la Société. Grâce à ces fonds, nous allons travailler intensément au développement et à la commercialisation de nos thérapies révolutionnaires pour les personnes souffrant de lésions de la moelle épinière. »

ONWARD Medical envisage actuellement d'utiliser le produit net des Offres pour :

- Financer les activités de recherche et de développement, y compris le développement continu des produits, l'approbation réglementaire du Système d'investigation ARC-EX® pour restaurer la fonction de la main et du bras ainsi que l'étude pivot du Système ARC-IM® pour améliorer la régulation de la pression artérielle (45%) ;

- Etablir une organisation commerciale en préparation du lancement prévu aux États-Unis du Système ARC-EX dans la seconde moitié de cette année, y compris en engageant une organisation de vente sur le terrain, en produisant du matériel de formation et d'éducation, en participant à des congrès et à des événements, en développant des ressources d'assistance à la clientèle et en menant des activités d'accès au marché et de remboursement (15%) ;
- Renforcer les capacités en matière de qualité, d'opérations et d'autres infrastructures (35%) ; et
- Financer les besoins en fonds de roulement (5%).

Il est prévu que les Actions Nouvelles soient cotées et admises aux négociations sur Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam le 25 mars 2024, et le règlement-livraison des Actions Nouvelles est prévu le 25 mars 2024. Les Actions Nouvelles auront le même rang à tous égards que les actions ordinaires existantes de la Société.

Bryan, Garnier & Co a agi en tant que Coordinateur Unique Global et, avec Bank Degroof Petercam SA/NV et KBC Securities NV, en tant que Teneurs de Livres Conjoints (les « **Teneurs de Livres Conjoints** ») du Placement Privé.

Les actionnaires actuels ont participé à l'opération pour un total de 333'333 actions et 333'333 actions allouées respectivement à INKEF Capital et EQT Life Sciences. A la suite à ces Offres, INKEF Capital et EQT Life Sciences détiendront respectivement 11,5 % et 11,2 % du capital social de la Société. Un total de 246'555 actions a également été attribué aux fondateurs, dirigeants et membres du Conseil d'administration suivants de la Société : Dave Marver, CEO ; Robert Odell, VP Operations ; Lorenzo Fanti, VP Legal ; les Co-Fondateurs Jocelyne Bloch et Grégoire Courtine, CSO ; et les administrateurs Ian Curtis, Kristina Dziekan, et Fred Colen.

Le produit net des Offres devrait permettre à la Société de prolonger sa piste de trésorerie (*cash runway*) actuelle jusqu'à mi-2025. En particulier la Société estime, compte tenu du produit net des Offres, qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour répondre à ses besoins actuels et couvrir ses besoins en fonds de roulement pour une période d'au moins 12 mois suivant la date de cette annonce.

La structure de l'actionnariat de la Société avant les Offres, pour les actionnaires qui détiennent une participation directe ou indirecte au capital ou en droits de vote de 3% ou plus et le flottant, était la suivante :

Shareholders	Ordinary Shares as of the Date of the Offering		
	Amount	Share Capital	Voting rights
INKEF Capital BV	3'654'421	438'530.52	12.1%
EQT Life Sciences	3'550'035	426'004.20	11.8%
Gimv	3'201'689	384'202.68	10.6%
Wellington Partners GmbH	2'638'936	316'672.32	8.7%
Invest-NL NV	1'086'875	130'425.00	3.6%
David L. Marver	961'579	115'389.48	3.2%
Free Float	15'090'853	1'810'902.36	50.0%

En tenant compte des résultats des Offres, pour les actionnaires qui détiennent une participation directe ou indirecte au capital ou en droits de vote de 3% ou plus et le flottant, la structure de l'actionnariat sera fixée comme indiqué ci-dessous à la clôture des Offres :

Shareholders	Ordinary Shares after the Date of the Offering		
	Amount	Share Capital	Voting rights
INKEF Capital BV	3'987'754.00	478'530.48	11.5%
EQT Life Sciences	3'883'368.00	466'004.16	11.2%
Gimv	3'201'689.00	384'202.68	9.2%
Wellington Partners GmbH	2'638'936.00	316'672.32	7.6%
Invest-NL NV	1'086'875.00	130'425.00	3.1%
David L. Marver	994'824.00	119'378.88	2.9%
Free Float	18'835'385.00	2'260'246.20	54.4%

En ce qui concerne le Placement Privé, la Société a convenu avec les Teneurs de Livres Conjointes d'une période de *standstill* de 90 jours sur les émissions d'actions futures à laquelle les Teneurs de Livres Conjointes peuvent renoncer et sous réserve des exceptions habituelles. Certains membres du Conseil d'administration et John Murphy ont convenu avec les Teneurs de Livres Conjointes d'un engagement de conservation habituel de 180 jours auquel les Teneurs de Livres Conjointes peuvent renoncer et sous réserve des exceptions habituelles.

**Tous les dispositifs et thérapies ONWARD Medical, y compris, mais sans s'y limiter, ARC-IM®, ARC-EX®, ARC-BCI™ et ARC Therapy™, seuls ou en combinaison avec une interface neuronale directe (BCI), sont expérimentaux et ne sont pas disponibles pour un usage commercial.*

À propos d'ONWARD® Medical

ONWARD Medical est une société de technologie médicale qui crée des thérapies pour restaurer le mouvement, la fonction et l'indépendance chez les personnes atteintes de lésions de la moelle épinière (« SCI ») et de troubles du mouvement. S'appuyant sur plus d'une décennie de recherche scientifique et préclinique menée dans des laboratoires de neurosciences de premier plan, la Société a reçu dix Désignations de Dispositifs Révolutionnaires (« *Breakthrough Device Designation* ») de la Food and Drug Administration (« FDA ») des États-Unis pour sa plateforme ARC Therapy™.

La Thérapie ARC ONWARD®, qui peut être administrée par des plateformes ARC-EX® externes ou ARC-IM® implantables, est conçue pour délivrer une stimulation ciblée et programmée de la moelle épinière. Des résultats positifs ont été présentés en 2023 dans le cadre de l'étude pivot de la Société, appelée Up-LIFT, évaluant la capacité de la Thérapie ARC transcutanée à améliorer la force et la fonction des membres supérieurs. La Société prépare actuellement des demandes d'approbation réglementaire pour ARC-EX pour les États-Unis et l'Europe. En parallèle, la Société mène des études avec sa plateforme implantable ARC-IM, qui a démontré des résultats cliniques intermédiaires positifs pour une meilleure régulation de la pression artérielle, une composante de l'instabilité hémodynamique, à la suite de SCI. D'autres études en cours incluent l'utilisation combinée d'ARC-IM avec une interface neuronale directe (BCI) pour traiter de multiples symptômes de la SCI.

Basée à Eindhoven, aux Pays-Bas, ONWARD Medical dispose d'un Centre de Science et d'Ingénierie à Lausanne, en Suisse, et d'un bureau américain à Boston, dans le Massachusetts. La Société a également un partenariat académique avec NeuroRestore, une collaboration entre l'Institut Fédéral Suisse de Technologie (EPFL) et l'Hôpital Universitaire de Lausanne (CHUV).

ONWARD Medical est cotée sur Euronext Bruxelles et Amsterdam (ticker : ONWD).

Pour en savoir plus, visitez [ONWD.com](https://onwd.com) et rejoignez-nous sur LinkedIn et YouTube.

Pour les demandes de renseignements sur la Société :
info@onwd.com

Pour les demandes des médias :

Aditi Roy, VP Communications media@onwd.com

Pour les demandes des investisseurs :
Khaled Bahi, Interim CFO investors@onwd.com

Avertissement

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont prospectives et reflètent les attentes et projections actuelles de la Société ou, le cas échéant, des administrateurs de la Société concernant les événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent plusieurs risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur les résultats et les effets financiers des plans et des événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent faire en sorte que les événements réels, le rendement ou les résultats diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la Société décline expressément toute obligation ou engagement de publier toute mise à jour ou révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à la suite de tout changement dans les attentes ou dans les événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales ou dirigeants ou employés ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse ou la réalité des développements prévus. Vous ne devez pas vous fier indûment aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Tous les dispositifs et thérapies ONWARD Medical référencés ici, y compris, mais sans s'y limiter, ARC-IM®, ARC-EX®, ARC Therapy™ et ARCBCI™ sont expérimentaux et ne sont pas disponibles pour une utilisation commerciale.

Informations supplémentaires importantes

Ces documents ne peuvent être publiés, distribués ou transmis aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ces documents ne contiennent pas, ne constituent pas ou ne font pas partie d'une offre de vente de titres ou d'une sollicitation d'une offre d'achat de titres (les « **Titres** ») d'ONWARD Medical N.V. (la « **Société** »), aux États-Unis, en Australie, au Canada, Japon ou toute autre juridiction dans laquelle une telle offre ou sollicitation est illégale. Les Titres de la Société ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »). Il n'y aura pas d'offre au public des Titres aux États-Unis. Les Titres de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du Securities Act. Les Titres mentionnés dans les présentes ne peuvent être offerts ou vendus en Australie, au Canada ou au Japon, ni à, ou pour le compte ou le bénéfice de, tout ressortissant, résident ou citoyen de l'Australie, du Canada ou du Japon, sous réserve de certaines exceptions. Aucune offre au public des titres ne sera faite aux États-Unis.

Ce document (et les informations qu'il contient) constitue une communication à caractère promotionnel et non un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 dans chaque État membre (« **État Membre** ») de l'Espace Economique Européen (le « **Règlement Prospectus** »). La Société n'a autorisé aucune offre au public de Titres dans un État Membre de l'Espace Economique Européen autre que la France. En ce qui concerne chaque État Membre (chacun étant un « **Etat Concerné** »), aucune mesure n'a été entreprise ou ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de Titres nécessitant la publication d'un prospectus dans un État Concerné. En conséquence, les Titres du Placement Privé ne peuvent et ne seront offerts que dans les États Concernés (i) à toute entité juridique qui est un investisseur qualifié au sens du Règlement Prospectus ; ou (ii) dans toute autre circonstance relevant de

l'article 1, paragraphe 4, du Règlement Prospectus. Les Titres de l'Offre au Public peuvent et ne seront offertes qu'en France conformément à l'article 3, paragraphe 2 (b) du Règlement Prospectus. Aux fins du présent paragraphe, l'expression « offre au public de titres » désigne la communication, sous quelque forme et par tout moyen que ce soit, d'informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les Titres à offrir pour permettre à l'investisseur de décider d'exercer, acheter ou souscrire ces Titres. En outre, aux fins du présent paragraphe, l'expression « Titres du Placement Privé » désigne les Titres qui font partie du Placement Privé dans l'Espace Economique Européen (autre que la France) et « Titres de l'Offre au Public » désigne les Titres qui font partie de l'Offre au Public.

Le présent document (et les informations qu'il contient) est une communication à caractère promotionnel et non un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129, dans la mesure où il fait partie du droit national britannique en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « **UK Règlement Prospectus** »). Aucune action n'a été entreprise ou ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public au Royaume-Uni des titres visés aux présentes ou qui exige la publication d'un prospectus au Royaume-Uni. Les titres mentionnés dans les présentes ne peuvent pas être offerts et ne seront pas offerts au Royaume-Uni, sauf aux personnes concernées conformément aux exemptions énoncées dans le UK Règlement Prospectus.

Au Royaume-Uni, le présent document est distribué uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » (« *qualified investors* ») au sens du UK Règlement Prospectus, et ne s'adresse qu'à celles-ci, et qui sont également (i) des professionnels de l'investissement au sens de l'article 19, paragraphe 5, du Financial Services and Markets Act de 2000, tel que modifié (ci-après l'« **Ordonnance** »), ou (ii) des sociétés à capitaux propres élevés, des associations non-immatriculées et d'autres organismes auxquels il peut autrement être légalement communiqué conformément à l'article 49, paragraphe 2, points (a) à (d), de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à se livrer à une activité d'investissement est adressée (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act de 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres, peut être légalement communiqué ou faire l'objet d'une obligation (toutes ces personnes étant collectivement désignées « **Personnes Habilitées** »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne sont pas des Personnes Habilitées. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document se rapporte n'est disponible que pour les Personnes Habilitées et ne sera engagé qu'avec les Personnes Habilitées.

La présente communication n'est pas un prospectus aux fins du Règlement Prospectus. Cette communication ne peut servir de base à aucun accord ou décision d'investissement. L'acquisition de placements auxquels cette annonce se rapporte peut exposer un investisseur à un risque important de perdre la totalité du montant investi. Les personnes qui envisagent de faire de tels investissements devraient consulter une personne spécialisée dans les conseils sur de tels investissements. La présente communication ne constitue pas une recommandation concernant les titres mentionnés dans les présentes.

Aucune communication ou information concernant l'offre, l'admission ou les titres de la Société mentionnés ci-dessus ne peut être diffusée au public dans les juridictions où un enregistrement ou une approbation préalable est requise à cette fin. Aucune mesure n'a été prise, ou ne sera prise, pour l'offre ou l'admission de titres de la Société dans une juridiction où de telles mesures seraient nécessaires, à l'exception de l'admission des actions offertes sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles et d'Euronext Amsterdam. L'émission, l'exercice ou la vente, et la souscription ou l'achat de titres de la Société sont soumis à des restrictions légales ou statutaires spéciales dans certaines juridictions. La Société n'est pas responsable si les restrictions susmentionnées ne sont pas respectées par quiconque.

Informations aux Distributeurs

Uniquement pour les besoins des exigences en matière de gouvernance des produits contenues dans : (a) la Directive Européenne 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée périodiquement (« **MiFID II** ») ; (b) les articles 9 et 10 de la Directive Déléguée de la Commission (UE) 2017/593 complétant MiFID II ; et (c) les dispositions nationales de mise en œuvre (ensemble, les « **Exigences de Gouvernance des Produits MiFID II** »), et de la renonciation à toute responsabilité, qu'elle soit délictuelle, contractuelle ou autre, que tout « fabricant » (aux fins des

Exigences de Gouvernance des Produits MiFID II) pourrait avoir à cet égard, les actions offertes ont été soumises à un processus d'approbation du produit, qui a déterminé que les actions offertes sont : (i) compatibles avec un marché cible final d'investisseurs particuliers et d'investisseurs qui répondent aux critères de clients professionnels et de contreparties éligibles, tels que définis dans MiFID II ; et (ii) éligibles à la distribution par tous les canaux de distribution autorisés par MiFID II (l'« **Evaluation du Marché Cible** »). Nonobstant l'Evaluation du Marché Cible, les distributeurs doivent noter que : le prix des titres offerts peut diminuer et que les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement ; les actions offertes n'offrent aucun revenu garanti et aucune protection du capital ; et un investissement dans les titres offerts n'est compatible qu'avec les investisseurs qui n'ont pas besoin d'un revenu garanti ou d'une protection du capital, qui (seul ou en collaboration avec un conseil financier ou autre) est en mesure d'évaluer les mérites et les risques d'un tel investissement et qui dispose de ressources suffisantes pour supporter les pertes qui pourraient en résulter. L'Evaluation du Marché Cible est sans préjudice des exigences de toute restriction contractuelle, légale ou réglementaire de vente en relation avec le Placement Privé. En outre, il convient de noter que, nonobstant l'Evaluation du Marché Cible, les agents de placement dans le cadre du Placement Privé ne recruteront que des investisseurs qui répondent aux critères de clients professionnels et de contreparties admissibles.

Afin d'éviter toute ambiguïté, l'Evaluation du Marché Cible ne constitue pas : (a) une évaluation de l'adéquation ou de l'opportunité aux fins de MiFID II ; ou (b) une recommandation à tout investisseur ou groupe d'investisseurs d'investir dans les titres, d'en acheter ou de prendre toute autre mesure que ce soit à l'égard de ceux-ci.

Chaque distributeur est chargé d'effectuer sa propre évaluation du marché cible en ce qui concerne les titres et de déterminer les canaux de distribution appropriés.

Bryan, Garnier & Co, KBC Securities et Degroof Petercam agissent exclusivement pour le compte de la Société et de personne d'autre dans le cadre du Placement Privé. En ce qui concerne ces questions, ils, leurs sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants, employés et agents respectifs ne considéreront aucune autre personne comme leur client, ils ne seront pas non plus responsables envers toute autre personne de fournir les protections offertes à leurs clients ou de fournir des conseils relativement au Placement Privé ou à toute autre question mentionnée dans le présent communiqué.